MAZARS

Fonds de Dotation Patrimoine et Développement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

MAZARS

Fonds de Dotation Patrimoine et Développement

Siège social : 23, rue des Marais Salants, 17890 CHAILLEVETTE
N° SIREN : 538 357 583

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds de Dotation Patrimoine et Développement, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Bilan actif » page 2 de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne les modalités de remboursement des avances en compte-courant à une SCI pour un montant de 263 K€.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 3 juillet 2013

Le commissaire aux comptes

MAZARS

Serge CASTILLON

Fonds de Dotation Patrimoine et Développement
Bilan et Compte de Résultat 2012

ACTIF	à fin 2012	à fin 2011
ACTIF IMMOBILISE		
Immob.corporelles		
Terrains et constructions		
Installations techniques,matériel,outillage		
Autres		
Immob.financières(1)		
immob. Financières	298 090	90
TOTAL I	**298 090**	**90**
ACTIF CIRCULANT		
Créances		
Créances usagers et comptes rattachés		
Divers		
Disponibilités	155 603	238 017
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance		
TOTAL II	**155 603**	**238 017**
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
TOTAL GENERAL	453 693	238 107
1 dont à plus d'un an	*298 090*	*90*
dont à moins d'un an	*0*	*0*

PASSIF	à fin 2012	à fin 2011
FONDS PROPRES		
Dotation pérenne	453 883	234 656
Réserves et Fonds associatif		
Report à nouveau	-139	
Résultat comptable de l'exercice	-1 546	-139
TOTAL I	**452 197**	**234 517**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions		
TOTAL II	0	0
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		3 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 496	
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		90
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	**1 496**	**3 590**
TOTAL GENERAL	**453 693**	**238 107**
1 dont à plus d'un an		
dont à moins d'un an	*1 496*	*3 590*
2 dont soldes créditeurs de banques	*0*	*0*

CHARGES	2012	2011
achats divers	31	
achats	**31**	0
services extérieurs	0	0
Honoraires	2 392	
déplacements	117	
téléphone	33	
Divers	177	139
autres services extérieurs	**2 719**	**139**
impôts		
impôts,taxes...	0	0
frais gestion courante	101	
charges de gestion courante	**101**	0
charges de personnel	0	0
charges financières	0	0
charges exceptionnelles	0	0
amortissements & provisions	0	0
TOTAL CHARGES	2 852	139
RESULTAT: Excédent	0	0
Total Général	2 852	139

PRODUITS	2012	2011
ventes de produits	0	0
Production vendue	0	0
Vie associative	0	0
transfert de charges	0	0
produits financiers	1 301	
produits financiers	**1 301**	0
produits exceptionnels	4	
produits exceptionnels	4	0
reprise sur amortissements et provisions	0	0
TOTAL PRODUITS	1 305	0
RESULTAT: Perte	1 546	139
Total Général	2 852	139

Fonds de Dotation Patrimoine et Développement

siège social: 23, rue des marais salants, Chatressac – 17890 – Chaillevette

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2012

Annexe aux comptes

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis suivant les principes généraux dans le respect de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices, de prudence, et ont pour objet de fournir une image fidèle de la situation.
Le plan comptable utilisé est issu du plan comptable général, tel qu'adopté par le Comité de la Réglementation comptable.
Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 2009-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fonds de dotation.
L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

- L'assemblée générale du 30 juin 2012 a affecté le déficit de 139 € de l'exercice antérieur en report à nouveau.
- Au cours de l'exercice, une donation a été faite au Fonds de Dotation, sous forme de parts de société, pour un montant de 193 500 €. Cette donation, grevée des frais notariaux correspondants, a été comptabilisée en dotation pour un montant de 191 861,64 €. Ces parts ont été cédées pour la valeur du don reçu.
- Des dons ont été également faits, tant en numéraire qu'en parts de Société Civile Immobilière; ils ont été comptabilisés en dotation pour 27 865 €.
- Le Fonds de Dotation a investi en prenant des parts dans des SCI ainsi qu'en apportant des liquidités à l'une de ces SCI sous forme de compte courant.

BILAN ACTIF

- Immobilisations financières:

	2012	2011
Immobilisations financières		
parts de sociétés	34 840	90
comptes courants	263 250	0
total	**298 090**	**90**

Le compte courant concerne la participation dans une SCI. Un convention en date du 14 mai 2012 indique les modalités de ce compte courant, à savoir : jusqu'à 300 000 €, le remboursement se fera au fur et à mesure de l'accueil de nouveaux associés dans la dite SCI; par ailleurs, des apports peuvent avoir lieu sous forme de prêt relais, dans l'attente de subventions de collectivités publiques.

- Disponibilités : 155 603,42 € sur compte et livret.

BILAN PASSIF

- Fonds reçus en dotation : 453 882,61 €, soit une augmentation de 219 226,64 € par rapport à la fin de l'exercice précédent.

- Résultat de l'exercice : déficit de 1 546,49 €.

- Emprunts et dettes financières divers : Néant.
  L'emprunt contracté en 2011 a été intégralement remboursé au cours de l'exercice.

- Dettes fournisseurs :
  Ces dettes sont exigibles dans l'année.

COMPTE DE RESULTAT

1) PRODUITS

Les produits d'exploitation sont inexistants.
Les seuls produits sont des produits financiers,correspondant aux intérêts perçus au titre des sommes placées sur le Livret A.

2) CHARGES

Les charges correspondent essentiellement aux honoraires du commissaire aux comptes. Les autres dépenses sont des frais administratifs, des frais de déplacements et des frais généraux.

3) RESULTAT

La présentation du compte de résultat par grandes rubriques est la suivante :

	2012	2011			2012	2011
Charges				**Produits**		
d'exploitation	2 852	139		d'exploitation	0	0
financières	0	0		financiers	1 301	0
exceptionnelles	0	0		exceptionnels	4	0
Total	**2 852**	**139**		**Total**	**1 305**	**0**

Le résultat net de l'exercice se répartit de la façon suivante :

	2012	2011
Résultat		
d'exploitation	-2 852	-139
courant	-1 551	-139
exceptionnel	4	0
Total	**-1 546**	**-139**